



***Projet 17-1-2022***

***Résumé du programme principal  
du Congrès***

# **Congrès africain sur les aires protégées**

Palais des congrès de Kigali  
Kigali, Rwanda  
Du 18 au 23 juillet 2022

« L'agenda de la conservation en Afrique devrait nous appartenir et être dirigé par nous. C'est notre peuple qui en récoltera les bénéfices et c'est aussi notre responsabilité ».

S.E Paul Kagame Président du Rwanda



## Introduction

L'agenda du programme principal a été élaboré par plus de 50 experts de toute l'Afrique. Cela a nécessité beaucoup de temps et de consultations en 2021. Cette version est résumée par volet et par thème transversal. Les détails du contenu se trouvent dans d'autres documents. Un certain nombre de propositions reçues dans le cadre de l'appel à propositions sont utilisées dans l'ordre du jour du programme principal. Actuellement, de nombreux modérateurs, orateurs principaux et panélistes doivent confirmer leur disponibilité. En outre, le calendrier et la programmation des différentes sessions doivent être complétés.

L'ordre du jour des événements parallèles est basé sur les propositions reçues dans le cadre de l'appel à propositions. Plus de 580 propositions ont été reçues. Elles sont en cours d'évaluation et les auteurs sont informés des résultats. Certaines des propositions sont utilisées dans l'ordre du jour principal, tandis que d'autres feront partie de l'ordre du jour des pavillons. Cependant, la majorité d'entre elles seront programmées dans les différentes salles de réunion et halls du KCC pendant les 4 jours du congrès.

L'espace d'exposition sera occupé par des stands et des pavillons de différentes tailles. Actuellement, environ 15 pavillons ont été demandés. Chaque pavillon développera et aura son propre ordre du jour, mais il devra démontrer comment il contribue à la vision globale et aux objectifs de l'APAC. En outre, un certain nombre de propositions issues de l'appel à propositions figureront dans les ordres de jour des pavillons.

L'espace du hall d'exposition sera pour les pavillons (60 m<sup>2</sup> ou 120 m<sup>2</sup>) et les stands (6 et 12 m<sup>2</sup>), les promoteurs des pavillons seront responsables de l'agenda du pavillon et veilleront à ce que le pavillon soit bien géré (chaque pavillon doit avoir un responsable). Les promoteurs de pavillons sont encouragés à sélectionner certaines des propositions (de l'appel) qui peuvent être incluses dans leur agenda.

La figure 1 présente un résumé du programme général

**Figure 1: Résumé de l'ordre du jour et du calendrier pour APAC juillet 2022**

Événement	Vendredi 15	Samedi 16	Dim 17	Lun 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeu 21	Vendredi 22	Samedi 23
Les ateliers d'avant-congrès (les jeunes et les IPLC) arrivent avant le 4									
Les ateliers pré-congrès se déroulent en parallèle									
Arrivée des participants de l'APAC, réception en soirée									
Durée de la partie principale du Congrès									
Plénière d'ouverture de haut niveau (Auditorium) 16:00-20:00									
3 séances plénières en parallèle (dans les grandes salles MH1, MH2, MH3)									
Ateliers sur les thèmes transversaux et identification des recommandations et actions en parallèle (salles AD et MH)									
Cérémonie de clôture de la plénière, rapport sur les volets, approbation du plan d'action de Kigali (dans l'auditorium)									
Les participants partent le soir du 12 ou le 13									
Installation des stands dans le hall d'exposition et gestion des stands									
Événements parallèles - à l'heure du déjeuner et en soirée									
Fin des événements dans le hall d'exposition									

# Premier congrès africain sur les aires protégées

## Plénière d'ouverture de haut niveau Après-midi du 18 et tout le 19 juillet

Heure	Programme	Lieu
<b>Lundi 18 juillet Ouverture officielle, réception et événement culturel</b>		
16,00 - 19,00	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plénière d'ouverture avec modérateur : Les aires protégées et conservées d'Afrique - un sanctuaire pour la biodiversité et un moteur de développement</li> <li>2. Ouverture officielle de l'APAC par le Président du Rwanda</li> <li>3. Débat modéré par le Président du Rwanda avec des dignitaires de haut niveau. La table ronde d'ouverture explorera les messages clés que l'APAC espère délivrer pour souligner l'importance des aires protégées dans la sauvegarde de la biodiversité et dans la réalisation du développement durable sur le continent : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Les aires protégées et conservées (APC) contribuent au développement économique de l'Afrique ;</li> <li>b) La co-dépendance entre l'adaptation au changement climatique et la biodiversité ;</li> <li>c) Modèles de financement diversifiés et innovants ;</li> <li>d) Des personnes habilitées (IPLC, jeunes) au centre de la conservation ; &amp;</li> <li>e) Une gouvernance améliorée, équitable et plus inclusive est la clé pour libérer le potentiel.</li> </ol> </li> <li>4. Réception en soirée pour accueillir les délégués (Gouvernement rwandais, AWF, UICN)</li> </ol>	Auditorium du KCC
<b>Mardi 19 juillet Plénière de haut niveau</b>		
8,30 - 10,00	<p>Un panel modéré de haut niveau discutera des aires protégées et conservées en Afrique : les opportunités et les défis. Il s'agira d'un panel interactif pour planter le décor - couvrant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Le statut des APC en Afrique,</li> <li>b) Une ambition pour l'avenir,</li> <li>c) Où se trouvent les opportunités et quelles sont-elles ?</li> <li>d) Quels sont les principaux défis ?</li> </ol>	Auditorium du KCC
10:00-10:45 Pause-café		
10:45-12:00	<p>Un deuxième panel de haut niveau discutera de l'importance de la biodiversité en Afrique en tant qu'atout et de la nécessité d'investir dans ce domaine.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) La biodiversité de l'Afrique en tant qu'atout et la nécessité d'y investir, car c'est la clé d'une économie de la biodiversité ;</li> <li>b) Le rôle important de la conservation dans le développement et l'investissement de l'Afrique ;</li> <li>c) Les jeunes et les IPLC sont la clé de la durabilité future ;</li> <li>d) Sans une gouvernance équitable et juste, nous échouons ; et</li> <li>e) Le rôle de la nature dans notre santé et dans la lutte contre les pandémies.</li> </ol>	Auditorium du KCC
12:00-14:00 Pause déjeuner		
14:00-17:00 (avec une pause-café au moment opportun)	<p>Les volets et les thèmes transversaux seront présentés, suivis par un panel technique de haut niveau qui discutera des messages clés relatifs aux différents volets et aux thèmes transversaux de l'APAC. Cela permettra de planter le décor pour les délibérations sur les volets et les thèmes. Voici quelques messages clés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) <b>Volet 1 : Les APC</b> : Les APC sont considérés comme des solutions écologiques ou naturelles clés, et pour réaliser leur potentiel, les APC existants doivent être gérées efficacement.</li> <li>b) <b>Volet 2 : Les populations</b> : Les IPLC doivent être responsabilisés et soutenus dans leur rôle et leur contribution à la conservation de la biodiversité et à la protection des grandes zones.</li> <li>c) <b>Volet 3 : La Biodiversité</b> : La biodiversité sous-tend la régulation du climat et d'autres processus, de sorte que l'importance internationale des APC devrait attirer un financement international proportionnel.</li> <li>d) <b>Thème 1 : La Gouvernance</b> : Les IPLC sont des décideurs critiques - (actionnaires, et pas seulement des parties prenantes) et doivent se voir accorder le droit de prendre des décisions sur les ressources et les bénéfices qui peuvent découler de la gestion durable de la biodiversité.</li> <li>e) <b>Thème 2 : Le changement climatique</b> : Afin de garantir que la biodiversité, dont dépendent la santé humaine, le bien-être et l'adaptation au changement climatique, ne soit plus exploitée à volonté par tout un chacun et continue à être conservée, il est nécessaire d'engager les peuples autochtones et les communautés locales en tant que partenaires respectés et détenteurs de droits.</li> <li>f) <b>Thème 3 : Les Conflits</b> : Une plus grande prise de conscience est nécessaire concernant les fondements de la biodiversité à l'échelle locale pour les moyens de subsistance et les économies.</li> <li>g) <b>Thème 4 : Science et connaissances indigènes</b> : Les universités, les gouvernements et les instituts de recherche devraient soutenir le rapprochement de la science formelle et des connaissances autochtones et locales afin que les solutions émergentes soutiennent les plus vulnérables.</li> <li>h) <b>Thème 5 : Le financement durable</b> : Les politiques publiques doivent créer des incitations pour que les investissements soient non seulement bénéfiques mais ne nuisent pas à la biodiversité.</li> <li>i) <b>Thème 6 : Les Infrastructures</b> : Les APC sont essentiels et constituent un catalyseur clé pour les approches intégrées de développement durable telles que la production alimentaire durable et les infrastructures résilientes et compatibles avec la conservation.</li> </ol>	Auditorium du KCC

# Premier congrès africain sur les aires protégées

## Plénière de haut niveau et du volet parallèle 20 juillet

### Mercredi 20 juillet Plénière de haut niveau - (Auditorium du KCC)

8:30-10:00	<p><b>Un panel plénier de haut niveau discutera des questions et des messages clés relatifs à « une nouvelle génération de gardiens de l'APC (autonomisation des personnes) », suivi de questions-réponses, et abordera des messages tels que :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Adopter des modèles de conservation alternatifs qui peuvent élargir la portée de la conservation au-delà des AP publiques. C'est ce que l'on appelle les « autres mesures efficaces de conservation par zone » (OECM). Nous devons comprendre ce que cela signifie et ce qu'il faut faire.</li> <li>Les IPLC doivent être habilités et renforcés afin de disposer de l'agence nécessaire pour obtenir un financement durable. Cela peut se faire par le biais d'investissements dans des entreprises basées sur la nature ou des entreprises compatibles avec la conservation qui assurent le développement économique et les moyens de subsistance.</li> <li>Les IPLC doivent recevoir un soutien technique et financier pour leurs efforts de conservation en dehors des aires protégées publiques dans les zones où ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité après 2020.</li> <li>Les gouvernements devraient augmenter leurs investissements dans la gestion efficace des APC et OECM existantes et nouvelles.</li> </ol>
	10:00-10:30 Pause thé

## Volet parallèle 1 : Promouvoir des réseaux efficaces et bien gérés d'aires protégées et conservées en Afrique

### Mardi 19 juillet Plénière parallèle du courant de haut niveau - (Auditorium du KCC)

	10:00-10:30 Pause-café
10:30-12:00	<p><b>Titre Panel 1 : Quelle est l'efficacité des aires protégées dans la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques en Afrique - contraintes et opportunités pour l'efficacité de la gestion (y compris la représentativité, la connectivité).</b></p> <p>Le panel 1 sera modéré et présentera l'état de l'efficacité des APC en Afrique et son lien avec les objectifs d'Aichi, ainsi que les aspects d'équité, de justice, de participation et de durabilité. Cette présentation sera suivie d'une allocution sur la façon dont les experts africains peuvent partager leur expertise et leurs connaissances pour soutenir la gestion efficace des AP sur le continent. Un deuxième discours d'ouverture de l'APAD portera sur l'efficacité de la gestion et ce qu'elle signifie pour l'Afrique, y compris un résumé des défis et des opportunités pour l'efficacité de la gestion des AP en Afrique.</p> <p>Cinq intervenants partageront les résultats de l'enquête de l'APAD sur les tendances actuelles de la gouvernance dans les aires protégées, les lacunes politiques, les meilleures pratiques et les leçons apprises. Ces résultats seront liés à l'engagement de l'Afrique dans le processus de la liste verte. Le gouvernement rwandais, d'autres pays, des gouvernements et des partenaires présenteront l'engagement de l'Afrique. Cela illustrera comment la gestion holistique innovante des aires protégées se présente dans la pratique, avec les leçons tirées de plus d'une décennie d'approches de conservation diverses et inclusives basées sur les droits de l'homme. Le programme de développement stratégique du Grand Kruger est un exemple de partenariat intégré visant à débloquer un développement économique rural significatif tout en garantissant la santé et la diversité écologiques de vastes paysages naturels. Ce sera la base pour lancer l'établissement d'un réseau représentatif et fonctionnel d'aires marines protégées sur au moins 10% des eaux sous sa juridiction nationale pour contribuer à la conservation de la biodiversité marine et au renouvellement des stocks de poissons.</p>
	12:00-14:00 Déjeuner
14:00-15:30	<p><b>Titre Panel 2 : Autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM ou AMCE) - peuvent-elles combler le vide ?</b></p> <p>Le deuxième panel modéré présentera les OECM et la manière dont elles peuvent contribuer à une meilleure efficacité, connectivité, représentation et démystifiera les OECM dans le contexte du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Les OECM permettent d'inclure un large éventail de détenteurs de droits et de parties prenantes qui contribuent à la conservation de la biodiversité par le biais d'efforts de conservation par zone en dehors des aires protégées officielles, y compris les peuples autochtones et les communautés locales (IPLC).</p> <p>Les panélistes discuteront de la nécessité de créer davantage d'aires marines protégées et partageront leurs expériences en matière de gestion et de développement de plans d'affaires pour le premier parc national marin du Cameroun. Les valeurs traditionnelles, spirituelles et culturelles de l'Afrique contribuent à la conservation par zone et sont essentielles pour atteindre les objectifs d'efficacité de gestion aux niveaux national, régional et mondial. Cela amènera les parties prenantes en charge des politiques de conservation et d'aménagement du territoire à mieux comprendre les différences et les complémentarités entre les aires protégées et les aires de « conservation ». Mais cela nécessite d'améliorer les politiques et les cadres juridiques en garantissant les droits des communautés et en collaborant avec elles pour qu'elles soient en charge de la gestion durable de leurs ressources et qu'elles assurent l'efficacité des mesures de gestion qu'elles adoptent. Le cadre mondial pour la biodiversité met l'accent sur l'équité et la gouvernance et il est important de reconnaître le rôle de l'État et des utilisateurs pour atteindre cet objectif d'ici 2030.</p>
	15:30-16:00 Pause-café

## Premier congrès africain sur les aires protégées

16:00-17:00	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Comment pouvons-nous améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique ? Quelles leçons en tirons-nous ? Quelles actions devons-nous mettre en œuvre ? Quelles sont les lacunes des politiques et comment pouvons-nous les combler ? Comment les aires conservées par les communautés peuvent-elles être respectées et reconnues comme des OECM ? Que pouvons-nous faire pour accroître l'importance de la contribution de la conservation marine aux OECM ? Qu'apprenons-nous des aires conservées par les communautés ? Quelles actions devons-nous entreprendre pour améliorer la reconnaissance des aires conservées par les communautés ? S'agit-il de 30x30 et plutôt de soutenir davantage ce que nous avons ? Comment pouvons-nous atteindre 30 % d'une manière rentable qui respecte les aires conservées par les communautés et qui soit plus qu'une simple aire, mais qui englobe la qualité ? Quelles leçons sont tirées et quelles actions sont nécessaires ?
-------------	--

### Volet parallèle 2 : Les populations et les aires protégées et conservées - vers un bien-être mutuel

Mardi 19 juillet (toute la journée) Plénière parallèle de haut niveau - Les populations : Se faire le champion de la conservation gérée par la communauté en Afrique (MH1)	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-12:00	<p><b>Panel 1 : Les éléments constitutifs d'une conservation efficace dirigée par la communauté en Afrique</b></p> <p>Le panel 1, animé par un modérateur, présentera l'importance de la conservation dirigée par les communautés en Afrique et explorera les principaux éléments constitutifs, dans le contexte des approches de la conservation basées sur les droits.</p> <p>Les panélistes aborderont les questions relatives à l'environnement politique favorable, au développement organisationnel et au leadership individuel, aux avantages pour la communauté et au rôle des IPLC, des jeunes et des femmes, ainsi qu'aux défis et menaces liés à la délégation de l'autorité des aires protégées appartenant à l'État à des entités externes.</p>
	12:00 - 14:00 Déjeuner
14:00 - 15:30	<p><b>Panel 2 : Soutenir la conservation communautaire : le besoin de nouveaux modèles et pratiques de financement</b></p> <p>Le panel 2 résumera les défis auxquels la conservation communautaire est confrontée et comment des modèles et pratiques de financement innovants sont nécessaires pour tirer le meilleur parti de la résolution des défis contemporains ; voir comment nous pouvons amener le financement au point d'impact en termes d'opportunités et de défis pour les IPLC ; et atteindre 30 x 30 en termes de financement essentiel pour les IPLC afin de mettre en œuvre les territoires de vie et les OECM.</p> <p>Ces questions et défis seront développés à travers les exemples de quatre intervenants. Ils expliqueront les questions relatives à l'accès au financement international ; le rôle des fonds fiduciaires en termes de partenariats entre les IPLC, les gouvernements et autres ; le travail au niveau du paysage, et la centralité des efforts locaux en termes d'entreprise communautaire, de micro-finance et d'entrepreneurs locaux.</p>
	15:30 - 16:00 Pause-café
16:00 – 17:00	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Quelles politiques doivent être mises en place pour promouvoir la conservation dirigée par les communautés en Afrique ? Quelles capacités (institutionnelles, financières) sont nécessaires ? Comment surmonter les menaces et les défis identifiés ? Quels sont les modèles les plus efficaces ? Que pouvons-nous apprendre des modèles qui fonctionnent ?

Mardi 19 juillet Plénière parallèle de haut niveau - Biodiversité : Débloquer les opportunités liées à la conservation de la biodiversité en Afrique (MH2)	
10:00-10:30	Pause-café
10:30-12:00	<p>Le modérateur et les deux orateurs principaux présenteront l'importance de comprendre l'état de la biodiversité en Afrique en termes d'économie de la biodiversité pour l'Afrique - état de la conservation de la biodiversité, et mettront en évidence les principaux problèmes/défis, les opportunités pour l'avenir et réfléchiront à ce que signifie 30x30 pour l'Afrique. Ces idées seront développées afin de déterminer ce que nous devons faire différemment en Afrique pour libérer le potentiel de la biodiversité africaine, aligner l'Afrique sur la croissance verte et prévenir les futures pandémies ?</p> <p style="text-align: center;"><b>Panel 1 : Notre vision de la conservation de la biodiversité est-elle la même ?</b></p> <p>Cinq représentants de commissions économiques régionales parleront de l'importance d'évaluer les stratégies régionales de conservation de la biodiversité et d'explorer les synergies entre les blocs régionaux africains et les commissions économiques régionales. Les panélistes interrogeront les différentes stratégies de biodiversité afin de comprendre les complémentarités et les différences.</p>

# Premier congrès africain sur les aires protégées

	12:00 - 14:00 Déjeuner
14:00-15:30	<p><b>Panel 2 : Expérience des pays avec les rapports sur l'état de conservation de la biodiversité (dans le cadre du processus de la CDB)</b></p> <p>Quatre intervenants discuteront de la manière dont les ressources côtières et marines peuvent être positionnées dans le cadre d'un processus de récupération basé sur la nature ; ils montreront comment les stratégies d'inclusion de la biodiversité peuvent s'attaquer à la crise de la biodiversité sur le continent, discuteront de certaines stratégies pour une gestion, une planification et une expansion efficaces des aires protégées, et feront le lien avec le financement des aires protégées, avec des liens avec le thème transversal du financement durable.</p>
	15:30-16:00 Pause-café
16:00-17:30	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Que devons-nous faire différemment pour nous développer d'une manière qui ne compromette pas la base même de nos économies ? Comment pouvons-nous améliorer notre compréhension de la biodiversité pour le développement économique ? Quelles actions sont nécessaires ? Quels sont les principaux enseignements tirés ?

## Volet parallèle 3 : La biodiversité de l'Afrique, base de la vie sur le continent

### Ordres du jour des plénières des 21 et 22 juillet (8:30-10:00, Auditorium)

<b>Judi 21 juillet Plénière de haut niveau - (Auditorium du CCK)</b>	
8:30-10:00	<p>Un panel modéré de haut niveau discutera des questions et des messages clés relatifs au « respect des droits, promotion de l'équité (gouvernance) », suivi de questions-réponses, et abordera les messages suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Les IPLC doivent recevoir un soutien technique et financier pour leurs efforts de conservation en dehors des aires protégées publiques dans les zones où ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité après 2020.</li> <li>Il faut soutenir les politiques habilitantes, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration des mécanismes de gouvernance qui peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité de l'Afrique et à accroître sa capacité d'adaptation.</li> <li>Les IPLC doivent être responsabilisés et soutenus dans leur rôle et leur contribution à la conservation de la biodiversité et à la protection des grandes zones.</li> <li>Les IPLC ont besoin d'une plus grande autonomie, d'une plus grande dignité, de plus de droits et d'un meilleur accès aux interventions prises pour assurer la conservation de la biodiversité.</li> <li>Les IPLC sont des décideurs essentiels (actionnaires et pas seulement parties prenantes) et doivent avoir le droit de prendre des décisions sur les ressources et les avantages qui peuvent découler de la gestion durable de la biodiversité.</li> </ol>
10:00-10:30 Pause-café	

<b>Vendredi 22 juillet Plénière de haut niveau - (Auditorium du KCC)</b>	
8:30-10:00	<p>Un panel modéré de haut niveau discutera des questions et des messages clés relatifs à la « diversification et à l'innovation des modèles de financement », suivi de questions-réponses, et abordera les messages suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Le financement de la biodiversité fait partie d'un débat plus large sur la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité (GBF) post-2020.</li> <li>Les APC africaines sont largement sous-financées et reçoivent moins de fonds internationaux que leur valeur globale ne l'exige.</li> <li>En l'absence de financement adéquat, il ne sera pas possible de réduire la perte de biodiversité. Mais ce sont à la fois la quantité et la qualité de l'argent qui comptent.</li> <li>Il faut donc veiller à ce que les fonds soient versés là où ils sont importants et que les personnes impliquées dans la gestion de la biodiversité aient leur mot à dire dans les décisions concernant le financement de sa conservation.</li> <li>Seuls 19 % des engagements financiers mondiaux parviennent aux pays en développement. Il existe également un décalage entre les décisions de financement prises par les donateurs internationaux et les ONG et les flux de financement de la conservation qui parviennent aux « points d'impact » où ils sont le plus nécessaires.</li> </ol>
10:00-10:30 Pause-café	

## Premier congrès africain sur les aires protégées

### Thème transversal 1 : Mécanismes de gouvernance pour sauvegarder la biodiversité et les aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet)

<b>Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux Gouvernance et APC (Auditorium)</b>	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	<b>Titre : Modèles de gestion des APC : Co-gestion, gestion déléguée, aires protégées gérées par le secteur privé, conservatoires et IPLC : Qu'apprenons-nous de la gouvernance pour une gestion efficace (APC, TFCA), et quels outils utiliser, notamment : La co-gestion, la gestion déléguée, et les aires protégées gérées par le secteur privé.</b>
	Le modérateur introduira le thème : la diversité des modèles de gestion des APC, suivi d'un discours d'ouverture pour expliquer ce que signifie la gouvernance et l'équité dans les politiques internationales et nationales, dans la pratique sur les sites des APC & OECM ?
	Un panel de 4 experts partagera des exemples : La réserve naturelle du NamibRand est une réserve naturelle privée destinée à protéger et à conserver l'écologie et la faune uniques du sud-ouest du désert du Namib. C'est important pour faciliter les itinéraires de migration saisonnière de la faune et pour protéger la biodiversité. La structure de gestion participative du parc et ses principales activités de conservation et de développement seront discutées en fonction des expériences de différents modèles participatifs. L'Afrique de l'Ouest et du Centre a 15 ans d'expérience dans la délégation de la gestion de ses aires protégées à des partenaires privés. Qu'est-ce que les autres pays peuvent apprendre d'eux ? Les AMM sont confrontées à des défis majeurs, en particulier leur gestion en tant que forme de protection de la faune pour protéger les aires centrales. L'augmentation de la population humaine menace leur existence, avec des pressions pour renoncer à la protection et laisser les gens disposer de leurs terres pour l'agriculture.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Qu'apprenons-nous des différents types d'arrangement de gouvernance des aires conservées ? Comment cela peut-il être amélioré ? Quelles actions clés sont nécessaires ?

<b>Vendredi 22 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : La gouvernance et la biodiversité (MH2)</b>	
	10:00-10:30 Pause-café
	<b>Titre : Rôle des IPLC dans la gestion des APC et la conservation de la biodiversité</b>
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	Le modérateur fera un discours sur ce que signifie la gouvernance et l'équité dans la politique internationale et nationale et dans la pratique sur les sites APC et les OECM.
	6 panélistes feront de brefs commentaires sur divers aspects. Comment faire des communautés locales le centre de la conservation pour avoir un impact réussi ; attirer l'attention des décideurs et des gestionnaires d'aires protégées sur l'implication effective et bénéfique des communautés vivant dans et autour des aires protégées et mettre l'accent sur le genre dans la gouvernance locale. La gouvernance des APC basée sur la surveillance communautaire, et il est important d'intégrer des surveillants communautaires dans les équipes de surveillance des APC. Démontrer par l'image le mode de vie des Batwa, démontrer comment on peut concilier la conservation de la biodiversité et l'intérêt des populations locales en bordure d'une aire protégée. Démontrer comment les communautés locales contribuent à la gestion durable des ressources naturelles du Parc National du Haut Niger. La conservation de cette aire protégée ne peut être efficace sans la participation des communautés locales. Comment le rôle de la structure de gouvernance de l'Urok sera partagé quant à leur expérience de gestion communautaire. La contribution des valeurs traditionnelles, spirituelles et culturelles de l'Afrique à la conservation des aires est essentielle pour assurer l'efficacité de la gestion aux niveaux national, régional et mondial - les OECM pourraient être une solution pour la reconnaissance de ce rôle mais il y a des contraintes.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Quel est le rôle des IPLC dans la conservation ? Quelles leçons pouvons-nous tirer et quelles actions sont nécessaires ? Comment pouvons-nous mieux respecter les valeurs culturelles de la biodiversité des IPLC ?

<b>Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Gouvernance et population (MH1)</b>	
	<b>Titre : Les conflits armés en Afrique</b>
14:00-17:30 (thé au moment opportun)	Le modérateur fera un discours d'introduction et un discours principal sur la façon dont la gouvernance et le leadership jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde des APC touchées par les conflits armés en Afrique.
	Quatre panélistes discuteront de la manière dont le vaste réseau d'aires protégées constitué des parcs nationaux du « Double V » (Bénin, Burkina, Niger), d'Arly au Burkina Faso et de la Pendjari au Bénin est confronté à des problèmes de sécurité et à d'autres types de conflits qu'il n'est pas en mesure de résoudre. Certains des contextes les plus difficiles dans lesquels les acteurs des aires protégées opèrent et les stratégies de conservation uniques aux zones de conflit et/ou la gestion des conflits dans la conservation par des moyens non-violents et transformateurs de conflits. Cette session explorera certaines des multiples interconnexions entre les conflits et la biodiversité en Afrique et mettra en évidence les implications pratiques et les moyens concrets de progresser dans le domaine de la protection de la biodiversité. La mise en place de systèmes de gestion communautaire des ressources naturelles « centrés sur l'éléphant » dans et autour de la réserve de biosphère du Gourma, qui sera bientôt désignée, dans le centre du Mali, constitue une étude de cas sur l'intégration réussie de la conservation, du développement humain et de la consolidation de la paix dans un contexte de conflit armé et d'insécurité de longue durée. Elle fournit un modèle de gouvernance et de gestion inclusive des aires protégées par le gouvernement et les communautés locales qui travaillent en collaboration pour le bénéfice de la nature et des personnes.

# Premier congrès africain sur les aires protégées

Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : L'APC et la conservation en général peuvent-elles soutenir le processus de consolidation de la paix entre les parties en conflit ? Existe-t-il des possibilités pour la conservation transfrontalière de contribuer à la consolidation de la paix ? Les APC dans les zones de conflit représentent-elles une opportunité ou un handicap ?

## Thème transversal 2 : Assurer un avenir résilient au climat pour la nature et les personnes dans et autour des aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet).

Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Changement climatique et populations (AD11)	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	<b>Titre de la session : Les interactions du changement climatique sur les personnes vivant à proximité et à l'intérieur des APC.</b>
	Le modérateur fera une introduction et le discours principal sera axé sur la mise en avant des IPLC pour stimuler la connaissance du climat et les solutions climatiques locales en Afrique autour des APC et garantir les bénéfices mutuels pour la nature et les personnes.
	Quatre intervenants partageront leur expérience au sein du groupe « Global Change Impacts » de l'Africa Biodiversity Collaborative Group (ABCG), qui documente la manière dont les communautés humaines sont affectées par les changements climatiques, comment elles répondent à ces impacts et comment leurs réponses affectent les moyens de subsistance et la biodiversité, et comment elles reconnaissent l'importance et la contribution des connaissances climatiques des peuples autochtones. Le travail pionnier d'ACADIR pour établir une agriculture de conservation résistante au climat dans et autour du parc national de Luengue Luiana a permis d'augmenter les rendements et d'améliorer les moyens de subsistance dans l'une des régions les plus pauvres d'Afrique. Des liens seront établis avec la façon dont le changement climatique affecte les communautés marines et côtières dans la région africaine et l'application des connaissances autochtones et locales pour développer des mesures d'atténuation et d'adaptation.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Comment les IPLC contribuent-ils à la connaissance du climat ? Comment les populations ont-elles réagi aux changements climatiques et qu'est-ce que cela signifie pour les APC ? Que pouvons-nous apprendre des actions d'adaptation et d'atténuation qui impliquent les IPLC ?

Vendredi 22 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Changement climatique et APC (MH3)	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	<b>Titre de la session : Les APC que nous voulons en Afrique dans un climat changeant</b>
	Le modérateur introduira la session et il y aura un discours principal qui se concentrera sur le rôle des aires protégées pour répondre à l'objectif de 1,5°C et assurer un avenir résilient pour les APC en Afrique.
	Quatre panélistes parleront de la gestion des AMP pour une résilience accrue et le déblocage des initiatives de carbone bleu en Afrique. Le rôle du travail du groupe de spécialistes du changement climatique de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN en Afrique et la nécessité d'augmenter le nombre et la taille des APC en Afrique pour renforcer la résilience des écosystèmes au changement climatique. Des financements innovants sont nécessaires pour garantir le rôle des APC en tant que solutions naturelles pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et le rôle des APC pour le financement du climat et la stratégie des NDC.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Quel est le niveau de résilience nécessaire ? Quel rôle peuvent jouer les APC ? Quelles stratégies innovantes sont nécessaires ? Quelles solutions transformatrices sont nécessaires (en termes de politique, de financement, de mise en œuvre) ?

Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Changement climatique et biodiversité (AD12)	
14:00-17:30 (thé au moment opportun)	<b>Titre de la session : L'impact du changement climatique sur la biodiversité</b>
	Le modérateur de la session, BIOPAMA, introduira la session, et un discours-programme portera sur la gestion de la biodiversité et les réponses au changement climatique en Afrique : réalités et perspectives actuelles.
	Quatre panélistes partageront leur expérience sur la vulnérabilité de la biodiversité terrestre et des APC en Afrique. L'importance de l'inclusion des indicateurs clés du changement climatique dans les évaluations de l'efficacité de la gestion des APC et de la biodiversité. Les distributions actuelles et potentielles de la biodiversité ouest-africaine en réponse au climat mondial et aux autres changements environnementaux et la conception de stratégies de conservation pour optimiser la conservation de la biodiversité.

## Premier congrès africain sur les aires protégées

	Comment le réseau des jeunes sur le changement climatique pourrait contribuer à renforcer les engagements sur l'urgence d'aborder les impacts climatiques sur la biodiversité.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Quels sont les impacts actuels et potentiels du climat sur la biodiversité ? Que signifient ces impacts pour la conservation et les APC ? Comment pouvons-nous renforcer la résilience de la biodiversité au sein des APC ? Quels engagements audacieux sont nécessaires pour garantir la biodiversité de l'Afrique dans un contexte de changement climatique ?

### Thème transversal 3 : La résolution des conflits d'utilisation des ressources comme voie vers la sécurité et la conservation au sein et autour des aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet)

	<b>Vendredi 22 juillet Sessions parallèles sur les thèmes transversaux : Conflits et personnes (AD12)</b>
	10:00-10:30 Pause-café
	<b>Titre de la session : Production alimentaire et écosystèmes sains : Conflits entre agriculteurs, pasteurs et faune sauvage</b>
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	La session et le panel seront présentés, et un discours d'ouverture se concentrera sur le partage de l'initiative pour l'agriculture durable et la restauration écologique (INSAER) et l'apprentissage des autres, en particulier à l'ère du changement climatique et après COVID-19 ; et sur l'agriculture, la production alimentaire et la conservation de la faune sauvage.
	Quatre panélistes se concentreront sur : La culture de cultures tampons guidée par le modèle des agriculteurs de cultures tampons en Ouganda. L'objectif est de réduire la perte de moyens de subsistance due à la déprédation des cultures par les animaux sauvages du parc national de Kibale en Ouganda. L'importance de la gestion communautaire des ressources naturelles comme modèle de conservation le plus efficace et le plus durable, qui permet d'équilibrer la préservation de la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés, tout en atténuant les conflits fonciers. La manière dont l'agroforesterie contribue à protéger la biodiversité et à fournir un habitat essentiel en déclin, ce qui réduit les conflits entre les animaux et les hommes. Elle fournit également de nombreux services écosystémiques. La protection des pasteurs et des pâturages bordant les APC par l'amélioration des moyens de subsistance grâce à des parcours sains, un bétail sain et des personnes saines.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Que faut-il faire pour améliorer la croissance de la production alimentaire sans affecter la biodiversité ? Que faut-il faire pour éviter les conflits entre l'agriculture et le pastoralisme ? Comment les agriculteurs et les pasteurs peuvent-ils coexister avec la faune sauvage ? Comment l'Afrique va-t-elle nourrir 2 milliards de personnes d'ici 2050 tout en conservant les niveaux actuels de aires protégées et de faune sauvage ?

	<b>Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Conflits et APC (Auditorium)</b>
	<b>Titre de la session : Conflits entre l'homme et la faune : du conflit à la coexistence</b>
14:00-17:30 (thé au moment opportun)	Cette session modérée comprendra un discours d'ouverture qui fera le point sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage : du conflit à la coexistence.
	Quatre intervenants partageront leurs expériences pratiques sur l'impact croissant du changement climatique sur la biodiversité en Tanzanie et dans le reste de l'Afrique. Les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont appelés à augmenter et exigent donc des solutions plus solides et durables. Partager les leçons du programme d'assurance contre les conflits homme-faune dans le but de l'adopter et de l'étendre à d'autres pays qui connaissent des incidences de ces conflits, ainsi que de collecter des fonds pour l'éducation des consommateurs sur le programme d'assurance proposé. TAWA partage ses expériences et explore des méthodes nouvelles et efficaces de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage. Le suivi des éléphants avec des colliers réduit les conflits homme-faune dans les terres (lorsqu'il est associé à une information, une communication et une éducation environnementale soutenues auxquelles nous associons une application rigoureuse de la réglementation en vigueur.
	Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : comment passer du conflit à la coexistence ? Quelles sont les solutions pour les gestionnaires des APC, les dirigeants locaux et les communautés locales ?

	<b>Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Conflits et biodiversité (MH1)</b>
	10:00-10:30 Pause-café
au m	<b>Titre de la session : Conflits entre les aires protégées et conservées et les IPLC</b>
	La session sera modérée et présentera les défis : La conservation est confrontée à un moment de réflexion, avec une pression

# Premier congrès africain sur les aires protégées

croissante pour aborder les violations des droits de l'homme au nom de la conservation et pour soutenir les IPLC qui résistent aux industries nuisibles sur leurs terres et territoires de vie collectifs. Ce discours d'ouverture/de panel, prononcé par un leader/activiste autochtone, dira la vérité sur le pouvoir à ce moment décisif et appellera le Congrès à relever le défi de nouvelles orientations pour une conservation équitable en Afrique.

Cinq intervenants partageront leurs expériences sur les approches de la conservation basées sur le respect des droits de l'homme qui deviennent une réalité en Afrique centrale, en utilisant des politiques sociales et de sauvegarde et en mettant en œuvre des protocoles d'accord entre les IPLC. De nombreux défis se posent dans le développement de l'approche de conservation basée sur le respect des droits de l'homme, par exemple, l'intégration de cette approche dans les politiques de gestion des aires protégées. Rôle des structures de gouvernance des AMP et des différents acteurs impliqués dans la résolution des conflits : partage de l'expérience de la Guinée-Bissau en matière de résolution des conflits. Formes de coexistence à partir de la force de la loi, de l'éducation environnementale et de la reconversion du foyer. Ces ingrédients peuvent aider à gérer et résoudre de nombreux conflits. Contribuer à l'établissement de stratégies durables pour régler les différends entre les communautés locales et autochtones et l'Institut congolais pour la conservation de la nature afin de préserver la biodiversité de la réserve naturelle du Mont Hoyo. Cette session informera et engagera les participants sur les actions à entreprendre pour faire progresser les approches basées sur les droits pour la conservation des aires, en fonction du contexte et des besoins des pays africains.

Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur des questions telles que « Comment les abus en matière de droits de l'homme peuvent-ils être abordés par les gestionnaires des APC et les autorités locales ? » Quels systèmes devraient être mis en place pour éliminer les conflits entre les APC ? Comment la société peut-elle aider à faire face à ces problèmes ? Comment le gouvernement central doit-il garantir une tolérance zéro vis-à-vis des abus en matière de ressources humaines ?

## Thème transversal 4 : Comment la science, la technologie et les connaissances indigènes (STIK) contribuent à la gestion et à l'efficacité des aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet).

### Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : STIK & APCA (AD11)

14:00-17:30 (thé au moment opportun)

**Titre de la session : Science et connaissances indigènes pour la conservation en ce qui concerne les aires protégées et conservées ;**

Le modérateur et l'orateur principal aborderont la question suivante : pourquoi la science et la technologie, ainsi que les connaissances traditionnelles sont-elles importantes pour la gestion des aires protégées et de la biodiversité ?

Un panel modéré partagera ses expériences sur l'organisation des villages et le développement d'activités sociales et génératrices de revenus dans le paysage de PONASI pour permettre une meilleure cohésion et une conservation de l'environnement et une résilience accrue au changement climatique ; Apprendre du projet : DEKKAL DEKH (Raviver la rivière) peut réduire la biodiversité, réduire les conflits sociaux entre éleveurs et agriculteurs. Il est très important de disposer d'alternatives pour les systèmes de gestion homme-faune qui sont plus adaptés à l'homme, sensibles à la culture et plus durables. Le défi consiste à connecter les aires protégées et conservées aux réseaux écologiques afin de garantir la viabilité à long terme, le développement durable et l'amélioration du bien-être des populations. Nous explorons la conservation de la connectivité en Afrique, les innovations qui accélèrent ce travail, la manière dont divers secteurs, de l'agriculture aux infrastructures, font partie de la solution, et nous examinons les opportunités sur lesquelles nous devons capitaliser pour garantir une Afrique connectée et résiliente pour la nature et les personnes.

Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur des questions telles que : Comment faciliter le développement organisationnel communautaire pour la promotion de la conservation des ressources naturelles ? Comment promouvoir un cadre alternatif pour la coexistence des communautés et de leur faune/ressources naturelles en Afrique ? Comment promouvoir la science, la technologie et les connaissances indigènes pour faciliter le partage des innovations en matière de conservation des ressources naturelles en Afrique ?

### Vendredi 22 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : STIK & les populations (Auditorium)

10:00-10:30 Pause-café

10:30-13:00 (thé au moment opportun)

**Titre de la session : Science et savoirs traditionnels pour la conservation en Afrique en ce qui concerne les hommes et les femmes des zones rurales.**

Le modérateur et l'orateur principal aborderont la question de savoir ce que la science et le savoir traditionnel nous disent sur la conservation en Afrique en ce qui concerne les populations rurales, y compris les hommes et les femmes.

Un panel modéré explorera la gestion durable des ressources naturelles du massif d'Itombwe, basée sur l'intégration des droits et des pratiques traditionnelles des communautés locales et autochtones. Il est nécessaire de reconnaître l'importance et la contribution des connaissances climatiques autochtones, afin de les intégrer dans les politiques publiques de lutte contre le changement climatique en Afrique centrale. Renforcer la conservation inclusive de la terre et des autres ressources naturelles dans le nord du Kenya en facilitant les solutions adaptées au contexte, conçues et gérées par les populations autochtones est durable. Nous cherchons à renforcer et à soutenir les valeurs qui incarnent la conservation inclusive par le biais d'un réseau d'apprentissage, de partage et d'autonomisation mutuellement bénéfique. Les initiatives de conservation inclusive dépendent de la

## Premier congrès africain sur les aires protégées

force des communautés elles-mêmes. Comment l'amélioration de la connaissance de la biodiversité et des interactions homme-faune peut être utile pour améliorer la santé publique en augmentant la résistance aux épidémies de zoonoses dans les communautés locales.

Après les interventions des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur des questions telles que : Comment pouvons-nous intégrer la science et les savoirs traditionnels qui augmentent la conservation de la biodiversité pour la résilience des communautés ? Comment pouvons-nous intégrer les connaissances traditionnelles sur le changement climatique dans les politiques publiques ? Comment les STIK peuvent-elles contribuer à promouvoir des solutions inclusives pour la conservation des ressources naturelles en Afrique ? Quel pourrait être le rôle des STIK pour promouvoir la biodiversité afin de relever les défis des pandémies en Afrique ?

### Judi 22 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : STIK et Biodiversité (MH2)

10:00-10:30 Pause-café

#### Titre de la session Science et IK pour la conservation en Afrique en ce qui concerne la biodiversité

Le modérateur introduira la session et, avec le présentateur principal, donnera un aperçu de ce que la science et la connaissance du vivant peuvent faire pour la gestion durable de la biodiversité.

Le panel donnera un aperçu de l'importance de la recherche dans les zones côtières de l'Afrique sub-saharienne sur la biodiversité inexplorée qui doit être explorée par les Africains, et mettra en place un réseau de recherche pour concentrer les jeunes chercheurs sur le développement de produits à partir des ressources côtières africaines. La mise en évidence de l'importance des ressources en mollusques dans la communauté Bijagós est importante dans le contexte d'une ressource sédentaire dont l'exploitation soulève des questions sur l'environnement côtier, notamment les mangroves et la qualité de l'eau. Il est donc important d'améliorer les connaissances relatives à la biologie et à l'écologie des espèces clés, du point de vue de leur aire de distribution, de leurs cycles biologiques (reproduction, croissance, mortalité), qui peuvent ainsi être utilisées pour déterminer les limites et les conditions optimales de leur exploitation. Les indices de diversité herpétologique sont un moyen scientifique fiable et vérifiable pour identifier les sites prioritaires pour la conservation. Les sites ainsi identifiés peuvent être transformés en aires protégées nécessaires à la conservation de la biodiversité.

Après les commentaires des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur les questions suivantes : Comment/Quel pourrait être le rôle des universités dans les STIK dans la conservation de la biodiversité africaine ? Comment/Quel pourrait être le rôle des initiatives en matière de connaissances traditionnelles dans la promotion de la conservation des aires protégées en Afrique ? Comment les STIK peuvent-elles améliorer le suivi et la protection de la biodiversité dans les aires protégées au cours des 10 prochaines années ?

10:30-13:00 (thé au moment opportun)

### Thème transversal 5 : La résilience et la durabilité financières sont essentielles pour le succès à long terme des aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet).

### Judi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Le financement durable et les populations (AD12)

10:00-10:30 Pause-café

#### Titre de la session : Construire une résilience financière pour les communautés et leurs aires conservées

Le modérateur présentera l'importance du renforcement de la résilience financière des communautés, et un discours-programme portera sur le financement communautaire - défis et opportunités à l'ère du COVID : expériences de la Namibie. Trois TEDX-talks seront présentés sur les défis et les opportunités du tourisme communautaire, les entreprises de conservation : expériences de terrain et un indice d'investissement dans l'économie de la faune.

Un panel modéré s'exprimera brièvement sur les FFC à Madagascar, les financements communautaires innovants, la chasse au trophée comme outil de financement, les PFNL et la manière dont les communautés peuvent en bénéficier et s'impliquer, la pêche et les AML et les investissements d'impact en Afrique.

Après les commentaires des intervenants, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur des questions relatives au tourisme communautaire, aux économies de la faune sauvage, à la chasse au trophée, au carbone communautaire - REDD+, aux PFNL.

10:30-13:00 (thé au moment opportun)

### Vendredi 22 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Le financement durable et les APC (MH1)

10:00-10:30 Pause-café

#### Titre de la session : Des outils de financement innovants pour sécuriser la biodiversité terrestre et marine de l'Afrique

La session modérée et le discours principal porteront sur le financement par rapport au financement, les plans d'affaires, les outils disponibles et leur utilisation, ainsi que sur le Pan African Conservation Trust.

Un panel modéré partagera son expérience des outils de financement innovants des APC, des FFC, des instruments de dette ou du processus des obligations vertes, des CMP et des instruments fiscaux (incitations fiscales). Un deuxième panel partagera ses expériences sur le tourisme national et régional en Afrique ; le tourisme naturel post COVID19 et les solutions pour une gestion efficace des APC ; le rôle du secteur privé en tant que conseiller des gouvernements nationaux sur les plans de financement

10:30-13:00 (thé au moment opportun)



## Premier congrès africain sur les aires protégées

<b>Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Infrastructure et biodiversité (MH3)</b>	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	<b>Titre de la session : Paysages résilients : Garantir l'absence de perte nette de biodiversité due aux infrastructures.</b>
	Le modérateur introduira la session et la présentation principale portera sur la réflexion sur l'avenir des infrastructures linéaires en Afrique.
	Un panel modéré partagera ses expériences : Le projet COMBO démontre que le développement et la mise en œuvre d'une politique d'atténuation et de compensation efficace peut réduire les dommages causés à la nature et soutenir les progrès des pays vers leurs contributions nationales aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de changement climatique. Cet objectif d'équilibre entre nature et développement peut générer des ressources financières pour des investissements à long terme dans la gestion des aires protégées et soutenir une croissance économique durable. Les partenariats pour la conservation des zones côtières et de la mer peuvent conserver et gérer durablement la biodiversité marine et les zones côtières en utilisant l'approximation des zones écologiquement sensibles. La dynamique complexe de la conservation de la connectivité et les innovations accélèrent ce travail. Nous verrons comment divers secteurs, de l'agriculture aux infrastructures, font partie de la solution et nous nous pencherons sur les opportunités cruciales dont nous devons tirer parti collectivement pour garantir une Afrique connectée et donc résiliente pour la nature et les personnes.
	Après les commentaires des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) sur les questions suivantes : Quels scénarios futurs pour les paysages terrestres et marins peuvent être prédits ? Quelles politiques doivent être mises en place pour assurer des paysages durables ?

# Premier congrès africain sur les aires protégées

## Thème transversal 7 : La capacité est le fondement du succès des aires protégées et conservées en Afrique (21 et 22 juillet).

Jeudi 21 juillet Ateliers parallèles sur les thèmes transversaux : Capacité et Aires Protégées (MH4)	
	10:00-10:30 Pause-café
10:30-13:00 (thé au moment opportun)	<b>Titre : Les APC et le rôle des gardes forestiers dans la capacité des APC : Partage d'expériences sur le rôle des gardes forestiers dans les APC.</b>
	Le modérateur introduira la session et il y aura un discours principal qui parlera de l'importance des gardes forestiers qui travaillent dans les APC. Ce qui doit être fait pour recruter, améliorer et conserver les capacités. Cinq panélistes discuteront de l'importance des capacités sous différents angles : le renforcement des capacités des gardes forestiers travaillant dans les APC au Sénégal. Il est important que les rangers, les gestionnaires d'aires protégées et les autorités de gestion comprennent le rôle des associations de rangers dans la professionnalisation du secteur. En les exposant au travail des associations de rangers et aux rôles qu'elles jouent, nous pouvons soutenir le développement d'un réseau d'associations nationales pour soutenir le travail des rangers et leur donner la voix qu'ils méritent. Sensibiliser aux défis auxquels sont confrontés les gardes forestiers et soutenir leur rôle dans la gestion efficace des APC. Soutenir le professionnalisme continu des gardes forestiers gouvernementaux, communautaires et privés afin de garantir une approche de la conservation basée sur les droits. Les APC peuvent apporter une contribution importante à la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Les gardes forestiers font partie des « travailleurs clés » qui contribuent à la réalisation de ces objectifs et leur rôle doit être mieux reconnu et soutenu. L'engagement des femmes dans la gestion des aires protégées a historiquement été mis de côté et marginalisé. Un nouvel ensemble d'outils offre des moyens tangibles de ramener les femmes au centre de la gestion des aires protégées.
	Après les présentations des panélistes, le public pourra participer à des discussions de groupe (tables rondes) pour débattre de questions telles que : Quel est le facteur le plus important pour que les travailleurs de première ligne (RANGERS) restent dévoués, compétents, motivés et au travail ?

## Session de clôture pour que chaque groupe se réunisse et se mette d'accord sur les principales recommandations, actions et défis (22 juillet après-midi).

Vendredi 22 juillet : Session de synthèse pour résumer le message clé, les actions et les recommandations. (Volet 1 - Auditorium du CCK ; Volet 2-MH1 ; Volet 3 MH2)	
14:00-15:30	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chaque session est modérée par les responsables des groupes de travail.</li> <li>2. Chaque groupe se réunit pour recevoir les rapports des thèmes transversaux pertinents.</li> <li>3. A l'avance, chaque groupe se met d'accord sur une série de questions à aborder (concernant les recommandations, les points d'action, l'apprentissage) par exemple : Quels sont les principaux points d'action et recommandations ? Quels sont les principaux enseignements tirés ? Quels sont les principaux défis identifiés ?</li> <li>4. Chaque table ou groupe d'environ 20 participants discute et résume ses réponses à ces questions.</li> </ol>
15:30-16:00	Pause-café
16:00 - 17:00	Se mettre d'accord sur les éléments clés des rapports sur les courants. Nommer une petite équipe de rédaction pour développer chaque rapport (soirée du vendredi 22 et matinée du samedi 23).

## Premier congrès africain sur les aires protégées

### Samedi 23 juillet : Plénière de haut niveau le matin et session plénière de clôture l'après-midi.

Samedi 23 juillet Plénière de haut niveau - (Auditorium du KCC)		
8:30-10:00	<p>Un panel de haut niveau discutera des questions et des messages clés relatifs aux « APC au centre du lien entre le climat et la biodiversité », suivi de questions-réponses, et abordera des messages tels que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>La biodiversité à l'échelle mondiale sous-tend la régulation du climat et d'autres processus, de sorte que l'importance internationale des APC devrait attirer un financement international proportionnel.</li> <li>Les APC sont un élément essentiel et un catalyseur clé pour les approches de développement intégrées et durables telles que la production alimentaire durable et les infrastructures résilientes et compatibles avec la conservation.</li> <li>Afin de garantir que la biodiversité, dont dépendent la santé et le bien-être de l'homme ainsi que l'adaptation au changement climatique, ne soit plus exploitée à volonté par quiconque et continue d'être conservée, il est nécessaire d'engager les IPLC en tant que partenaires respectés et détenteurs de droits.</li> <li>Les politiques publiques devraient créer des incitations pour que les investissements ne soient pas seulement bénéfiques mais ne causent pas de dommages à la biodiversité.</li> </ol>	
10:00-10:30	Pause-café	
<b>Samedi 23 juillet Rapport et clôture de la plénière</b>		
8:30-12:00	<p>Festival organisé par Kigali Finalisation de la préparation du rapport de la session Discussions finales et accord sur le plan d'action de Kigali par le groupe de travail</p>	Diverses salles à allouer
12,00 - 14,00	Déjeuner	
14:00-17:00	<p>Discours d'ouverture du présentateur Rapport sur le volet 1 Rapport sur le volet 2 Rapport sur le volet 3 Lecture et Ratification de l'Appel à l'action de Kigali Discours de clôture</p>	Auditorium du KCC
23 et 24	Départ des délégués le soir du 23 ou le 24 ou voyage touristique	

# Premier congrès africain sur les aires protégées

## Les événements parallèles et les agendas des pavillons

Les tableaux suivants résument les propositions reçues à la fin du mois de novembre 2021, et donnent une idée des types de propositions et de leur origine. Ces propositions se verront attribuer un espace pour les événements parallèles (diverses salles de réunion et halls AD et MH) et un certain nombre de propositions seront organisées dans le cadre des agendas des pavillons.

Langue	# Propositions	%
Anglais	396	67,9
Français	161	27,6
Portugais	26	4,5
<b>Total</b>	<b>583</b>	

Remarque : Ce total comprend quelques doublons (qui sont en train d'être filtrés) et quelques propositions qui seront rejetées et donc supprimées.

Type d'organisation	# Propositions	%
IPLC	20	3,44
Gouvernement	105	18,07
ONG	228	39,11
Organisation internationale	79	13,60
Jeunesse	17	2,93
Organisation de la société civile	31	5,34
Universitaire, académique	5	0,86
Autres	8	1,38
Secteur privé	21	3,61
Médias	3	0,52
Organisation régionale	40	6,88
<b>Total</b>	<b>581</b>	

### 15 propositions de pavillons de

- EAC, SADC, COMIFAC, UEMOA
- MAVIA, WWF, MaliAsili, ACBA
- UNESCO, Centre de ressources régional
- UICN, AWF, Gouvernement du Rwanda
- SULI, CMAP-Jeunesse

Pays d'origine de la proposition	# Propositions	Pays d'origine de la proposition	# Propositions	Pays d'origine (hors Afrique)	# Propositions
RDC	26	Malawi	1	Allemagne	14
Nigeria	13	Afrique du Sud	44	Irak	1
Guinée	3	Cameroun	20	Irlande	1
Burkina Faso	2	Tanzanie	23	Pays-Bas	1
Sierra Leone	1	Mauritanie	13	États-Unis	32
Mali	1	Madagascar	12	Belgique	2
Sénégal	37	Benin	10	France	13
Cote d'Ivoire	4	Cap Vert	12	Portugal	2
Algérie	2	Niger	2	Bésil	3
Éthiopie	4	Ouganda	11	Danemark	3
Kenya	92	Guinée Bissau	19	Costa Rica	1
Rwanda	6	Tchad	2	Italie	5
RCA	12	Maurice	1	Angleterre	27
Namibie	8	Gabon	5	Suisse	12
Zimbabwe	16	Burundi	2	Australie	1
Mozambique	3	Gambie	1	Canada	1
Égypte	1	Burundi	2		
Sao Tome	6	Zambie	15		
Botswana	2	Djibouti	1	<i>Pays africains</i>	47
				<i>Propositions africaines</i>	454
Ghana	10	Maurice	1		
Somalie	2	Comores	1		
Égypte	1	Liberia	2	<i>Pays non africains</i>	16
				<i>Propositions non africaines</i>	126
Angola	1	Tunisie	2		
Sud-Soudan	1				

Nbre de propositions	364	190	205	313	136	91	124	144	29
Volet - Thème	Vol 1 Les aires protégées	Vol 2 Les personnes	Vol 3 La biodiversité	Th. 1: Gouvernance	Th 2: Changement climatique	Th. 3: Les conflits	Th. 4: Le financement durable	Th. 5: Science et connaissances indigènes	Th. 6: Infrastructures

### Répartition des propositions par région d'Afrique

Région	Nombre	%
Afrique de l'Est	144	24,8

## Premier congrès africain sur les aires protégées

Afrique australe	104	17,9
Afrique centrale	64	11,0
<b>Afrique de l'Ouest :</b>	137	23,6
Afrique du Nord	5	0,9
Non africains	126	21,7
Total	580	